

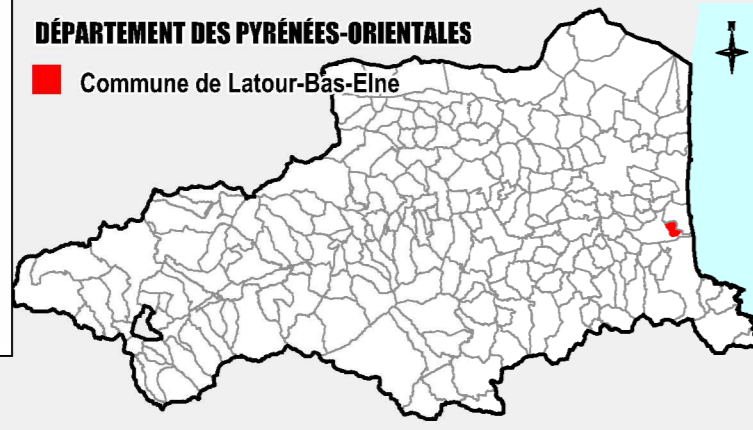
PPRNP approuvé et annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2012320-0005
du 15 novembre 2012

Pour le préfet et par délégation
le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
le Chef du Service de l'Eau et des Risques

Pascal JOBERT

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Commune de Latour-Bas-Elne



Commune de



LATOUR-BAS-ELNE

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

RISQUE INONDATION

CARTE DES ENJEUX
AU 1/5 000



Direction
Départementale des
Territoires et de la
Mer
des
Pyrénées-Orientales

Service de l'Eau et des Risques
Unité Prévention des Risques
02 rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Téléphone : 04 68 51 95 11
Télécopie : 04 68 51 95 85
Courriel : ddtm-ser-pr@pyrenees-orientales.gouv.fr

LÉGENDE

□ PÉRIMÈTRE COMMUNAL

HAUTEUR DE SUBMERSION

H < 0,50M
0,50M < H < 1M
H > 1M

■ ZONES INONDABLES COMPLÉMENTAIRES LORS DES CRUES EXTRÊMES

— ROUTE PRINCIPALE

□ PÉRIMÈTRE URBANISÉ

A1 ÉCOLE MATERNELLE
A2 GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE
A3 MAISON DE RETRAITE ARPAG
A4 SALLE DES FÊTES
A5 COMPLEXE SPORTIF

B1 MAIRIE
B2 PTT
B3 GARAGES ET ATELIERS COMMUNAUX

C1 ZONE COMMERCIALE DES ASPRES
C2 ZONE COMMERCIALE ESPACE SUD
C3 ZONE COMMERCIALE LES ARCADES

● BÂTI ISOLÉ

